

L'agriculture de seconde génération au Cameroun : Quelle stratégie pour l'emploi des jeunes et la sécurité alimentaire

[The second generation of agriculture in Cameroon: What strategy for youth employment and food security]

Ehode Elah Raoul

Chargé de Recherche, Centre National d'Éducation/MINRESI, Membre de l'Académie des Jeunes Scientifique, Cameroon

Copyright © 2021 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: In view of the measures taken by the Government to revive the agricultural sector, and the need to see a considerable reduction in the poverty rate and its corollary, youth unemployment, this research aims to see how the State of Cameroon, through the SAAM, will find work for young people and increase the level of food security in the country. Thus, the empirical method based on descriptive statistics was used as a guide for analysis. This descriptive analysis allowed us to draw a portrait of the situation of young people in the labour market with a particular focus on the agricultural sector. In the end, we came to the conclusion that the integration of young people into SAGA can solve both scourges at the same time: rural youth unemployment and food insecurity in Cameroon. However, it is necessary and sufficient to guarantee them a monthly income like all agents of the state: young people find work in the fields. Several sources of data were used (our own survey data, the existing literature review, data of INSF and FAOSTAT (2020)).

KEYWORDS: second generation agriculture, agropol, program.

RESUME: Au regard des dispositions que prend le Gouvernement camerounais pour la relance du secteur agricole, et la nécessité de voir diminuer de manière considérable le taux de pauvreté et son corollaire le chômage des jeunes, cette recherche se donne pour objectif de voir comment l'Etat du Cameroun, à travers l'ASG, trouvera du travail aux jeunes et augmentera le niveau de sécurité alimentaire dans le pays. Ainsi, la méthode empirique basée sur la statistique descriptive nous a servi de guide d'analyse. Cette analyse descriptive a permis de dresser le portrait de la situation des jeunes sur le marché du travail au Cameroun avec un accent particulier sur le secteur agricole. Au terme, nous sommes arrivés à la conclusion que l'insertion des jeunes dans l'ASG peut résoudre les deux fléaux à la fois: le chômage des jeunes ruraux et l'insécurité alimentaire au Cameroun. Toutefois, il faut et il suffit de leur garantir un revenu mensuel comme tous les agents de l'Etat: les jeunes trouvent du travail dans les champs. Plusieurs sources de données ont été utilisées (les données d'enquête effectuée par nos soins, la revue documentaire existante et les données issues de l'INS, la FAOSTAT (2020)).

MOTS-CLÉS: agricole seconde génération, agropole, programme.

1 INTRODUCTION

La problématique de l'emploi des jeunes occupe une place importante dans les débats politiques et des enjeux socioéconomiques tant sur la scène nationale et qu'internationale ([25]). Cette préoccupation vient du fait que la persistance de la pauvreté des jeunes en milieu rural et périurbain favorise l'exode massif des populations vers les villes et l'émigration internationale pour des motifs économiques ([25]). Conscient du rôle majeur que peut jouer les jeunes pour l'émergence du Cameroun en 2035, la force qu'ils représentent, le Gouvernement camerounais avec l'appui des partenaires techniques et financiers ont pris des mesures visant à améliorer l'insertion des jeunes sur le marché du travail ([29]). De ce point de vue, la promotion et la création d'emplois pour les jeunes sont au cœur de tout processus de consolidation du développement économique et social en vigueur au Cameroun.

Cette initiative a conduit à la priorisation des secteurs d'intervention pour favoriser le développement de « métiers porteurs » et les filières prioritaires, en vue d'apporter des solutions aux problèmes socioéconomiques rencontrés par les jeunes, et d'améliorer de manière

considérable l'offre d'emplois. Au Cameroun, dans la population jeune deux problèmes majeurs sont rencontrés: le chômage et le sous-emploi. C'est pour apporter une solution durable à ces préoccupations que la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ont été érigées en pilier principal dans la SND30 ([29]). A ce titre, plus de 35 programmes et projets gouvernementaux de création d'emplois indépendants et d'auto-emplois, et 10 mesures visant l'amélioration du développement des petites et moyennes entreprises ont été mise en place [26]). De plus, pour adresser avec efficacité les problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes au Cameroun, les actions du PANEJ 2016-2020, s'articulaient autour des points ci-après: - l'établissement de l'adéquation emploi-formation; l'amélioration du Système d'Information sur l'Emploi; la Promotion du travail décent et le développement de l'entrepreneuriat des jeunes; et le renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi en faveur des jeunes ([26]).

Le rapport de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2010 révèle que les jeunes de 15-34 ans sont les principales victimes des contraintes liées à l'insertion sur le marché du travail. Selon ce rapport, leur taux de chômage, au sens élargi, reste le plus élevé au sein de la population et se situe à 15,5% ([22]) en milieu urbain. Malgré la multiplicité des programmes et projets d'insertion des jeunes sur le marché du travail, la situation n'évolue pas assez. Parmi ces programmes on peut citer: Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI); le Programme d'Emplois des Diplômés (PED); le Projet d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER), le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine; le Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la Création des Micro Entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS); la Loi de Finances 2016, Incitation aux entreprises finançant ou encourageant l'emploi des Jeunes; Recrutement spécial de 25000 jeunes diplômés dans la Fonction Publique en 2011; Contractualisation de près de 9500 personnels temporaires dans les différents départements Ministériels en 2009; Organisation de concours périodiques de recrutement à la fonction Publique (ENAM, différents ENS, EMIA, FMSBM, ENST, ENSPT, ...etc.) ([22]).

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, le Gouvernement prévoyait de réduire la portion du secteur informel dans l'activité économique nationale et générer dans le secteur formel, des dizaines de milliers d'emplois par an. En dépit de cette volonté manifeste des décideurs, la situation ne s'est pas améliorée. Ainsi, on a constaté que le taux de sous-emploi s'est plutôt aggravé passant de 75,8% en 2005 à 77% en 2014 ([30]). En outre, le taux des emplois créés par le secteur privé formel est passé de 4,8% en 2005 à 3,8% en 2010 ([30]). Dans ce programme, le Gouvernement camerounais a identifié un ensemble de filières à fort potentiel de développement économique. Il s'agit des « filières porteuses de croissance » et vers lesquelles les pouvoirs publics souhaitent que les jeunes s'y investissent. Ces filières sont celles qui offrent des opportunités d'emploi et d'affaire ([31]).

Ainsi, l'agriculture, le commerce international, la création des entreprises, etc. figures parmi les opportunités d'emploi prônées par l'Etat du Cameroun. Le « Programme Agropole », à travers lequel l'agriculture de seconde génération (ASG) est implémentée, constitue le canal principal par lequel les forces de travail des jeunes vivant dans les zones rurales et périurbaines est très attendue. De fait, le « Programme Agropole », est un programme de développement sectoriel mise en œuvre pour appuyer et suivre l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture de seconde génération. L'importance de ce programme vient du fait que le secteur agricole emploie plus de la moitié de la population active totale en Afrique ([35]) et fournit un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs dans les zones rurales et périurbaines. Avec un taux de chômage et de sous-emploi sans cesse croissant chez les jeunes, ce programme devrait constituer une niche d'emploi pour tous les désœuvrés. A travers sa mise en œuvre, l'Etat du Cameroun souhaite redonner à l'agriculture une place de choix dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, le chômage des jeunes et de sous-emploi ([31]).

Au regard des dispositions que prend le Gouvernement pour la relance du secteur agricole, et la nécessité de voir diminuer de manière considérable le taux de pauvreté et son corollaire le chômage des jeunes, plusieurs interrogations se soulèvent: Comment à travers l'Agriculture de seconde génération, l'Etat parviendrait-il à résoudre le problème de chômage des jeunes et de l'insécurité alimentaire que connaît ses populations ? Quelles sont les avantages et incitations que présente ce programme pour les jeunes ? Quelles sont les contraintes en présence ou les facteurs bloquants pouvant limiter son succès ? Quelles sont les préférences des jeunes en termes d'emploi ou de segments de filières d'insertion ? Suite à ces interrogations, l'objectif de ce travail est de voir comment l'Etat du Cameroun, à travers l'ASG, trouvera du travail aux jeunes et augmentera le niveau de sécurité alimentaire dans le pays. De manière spécifique, il s'agira tour à tour, de mettre en évidence les avantages et incitations qu'offre le « Programme Agropole » pour les jeunes et son mécanisme de fonctionnement, de mettre en évidence le lien entre agriculture de seconde génération (ASG) et la sécurité alimentaire et la promotion de l'emploi des jeunes d'autre part; de vérifier le niveau d'adoption de ce programme par les jeunes camerounais; d'identifier les facteurs de succès ou de blocage de l'ASG. Pour trouver une solution à notre préoccupation, la méthode empirique basée sur la statistique descriptive nous servira de guide d'analyse. Cette analyse descriptive permet de dresser un portrait de la situation des jeunes sur le marché du travail avec un accent particulier sur le secteur agricole. La réalisation de ce travail se fait sur la base des données primaire (données d'enquête effectuée par nos soins), les données secondaires (la revue documentaire existante et autre source d'information (INS, WDI). L'étendu de notre recherche est l'ensemble du Cameroun.

2 LE PROGRAMME AGROPOLE ET LA NOUVELLE VISION DU SECTEUR AGRICOLE AU CAMEROUN

2.1 PRÉSENTATION ET ORGANISATION DU PROGRAMME AGROPOLE

Créé en 2012, pour une période de huit (08) ans, soit une phase-pilote de deux ans et une phase opérationnelle de six ans, le « Programme Agropole », est un programme de développement sectoriel mise en œuvre pour l'appui et le suivi de l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture de seconde génération. Il s'inscrit en droite ligne de l'opérationnalisation du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et du Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDCR), et porte sur les filières végétales, animales, halieutiques et forestières. L'objectif de ce programme est l'aménagement du territoire pour la promotion des entreprises de moyenne et grande importance dans le secteur rural ([31] et [33]).

De fait, la création des agropoles permet d'introduire les instruments nouveaux dans le processus de production agricole. Il s'agit de la mécanisation, de l'irrigation, les techniques de transformation. L'enjeu de cette restructuration de la chaîne de production est de garantir un approvisionnement permanent des marchés en produits finis et semi-finis prêts pour la ménagère ([33]). Ce programme fonctionne en collaboration avec les ministériels de l'Agriculture, pour les productions végétales; l'Élevage, pour les productions animales et halieutiques; de l'Industrie et la petite et moyenne entreprise; le Ministère du Commerce. Partant de sa phase de lancement, on dénombre aujourd'hui 30 agropoles au Cameroun regroupé en trois catégories d'agropole: les agropoles de production, les agropoles de transformation et les agropoles de commercialisation¹ tel que le démontre la figure ci-dessous mettant en évidence ces différents agropoles sur l'étendue du territoire national.



Fig. 1. Carte des 30 Agropole du Cameroun

Source: [35]

¹ Vers une transformation et commercialisation bénéfiques! | Programme agropoles Cameroun (programme-agropoles.cm)

La figure ci-dessus présente en image localisée, les 30 agropoles lancées à travers le territoire national. Parmi ceux-ci, on peut citer l'agropole de multiplication des semences, de production et de transformation de la pomme de terre à Mbouda; L'agropole de production, de transformation et de commercialisation d'ananas de Nlohé dans la région du Littoral. Et l'agropole de production et de transformation de maïs de Kaïgama-Nganké près de Bertoua dans la région de l'Est ([31]). Entre autre résultats attendus, le Cameroun souhaite passer d'une production actuelle de 14 840 tonnes de pomme de terre par an à 46 800 tonnes en 2016, avec une extension de la superficie cultivable à 520 hectares par exemple. Chacun de ces agropoles a été équipé par le Gouvernement en matériel de pointe à savoir: A Mbouda, sept tracteurs ont été remis à l'équipe de travail. A Nlohé, tout comme à Kaïgama-Nganké, sept tracteurs entièrement équipés, huit motopompes, des semoirs et divers autres intrants ont été remis aux promoteurs de l'agropole de maïs. Avec les équipements comme les tracteurs, on constate avec joie que le programme agropole s'articule autour de la mécanisation véritable de l'agriculture au Cameroun ([31]).

Cette nouvelle forme de production, du Cameroun, constitue sans doute une source nouvelle d'emploi pour les jeunes, chez qui, le taux de chômage et de sous emploi est sans cesse croissant d'une part et un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions (disponibilité, accessibilité des denrées alimentaire en quantité et en qualité) d'autre part. Depuis le déclenchement de la crise économique du milieu des années 80 et du début des années 90, le Cameroun fait face à un niveau de paupérisation et de chômage des jeunes relativement élevés. Les stratégies mise en œuvre (DSRP, DSCE) pour lutter contre ces fléaux n'ont pas encore donné de résultats satisfaisants. Selon l'INS (2014), le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2014 était estimé à 37, 5% contre 39, 9% en 2007. Le taux de chômage des jeunes au sens du BIT et au sens élargit reste plus élevé que la moyenne ([19], [33]).

2.2 ORGANISATION ET AVANTAGE DU PROGRAMME AGROPOLE AU CAMEROUN

2.2.1 LES AVANTAGES DU PROGRAMME AGROPOLE

Derrière l'idée de la création de ces programmes, se cache l'objectif de responsabilisation des jeunes dans tous les domaines d'activités de notre économie en général et du domaine agricole en particulier. La finalité de ce programme est de redonner du blason à l'agriculture et de renforcer la production agricole au Cameroun. De ce point de vue, l'avantage principal de ce programme est le soutien financier qu'il accorde aux jeunes porteurs de projet.

En effet, le programme agropole est un programme qui finance les projets de grande taille. Ce financement se fait en collaboration avec plusieurs départements ministériels du Cameroun à savoir, le MINAPAT, le MINADER, le MINCOMME...). En plus de sa mission de financement, le programme assure un encadrement des producteurs du secteur agricole (à travers des renforcements de capacité, la mise à disposition des semences et autres instruments de production. Toutefois, le financement de ce programme ne concerne uniquement les porteurs de projet industriel capable de faire de l'agriculture un mode de vie et qui sont disposés à produire un apport personnel argent comme condition préalable pour bénéficier du financement. À ce titre, la quote-part du porteur du projet doit osciller entre 60 à 65% du coût total du projet.

2.2.2 L'ORGANISATION DU PROGRAMME AGROPOLE

Pour mener à bien sa mission, la procédure technique du Programme Agropole s'articule autour de 9 étapes de suivi du projet sélectionné. Ce processus peut être visualisé à travers la figure ci-dessous. Cette figure montre les étapes que doit suivre un projet devant bénéficier du financement dans le cadre du programme agropole (PAG).

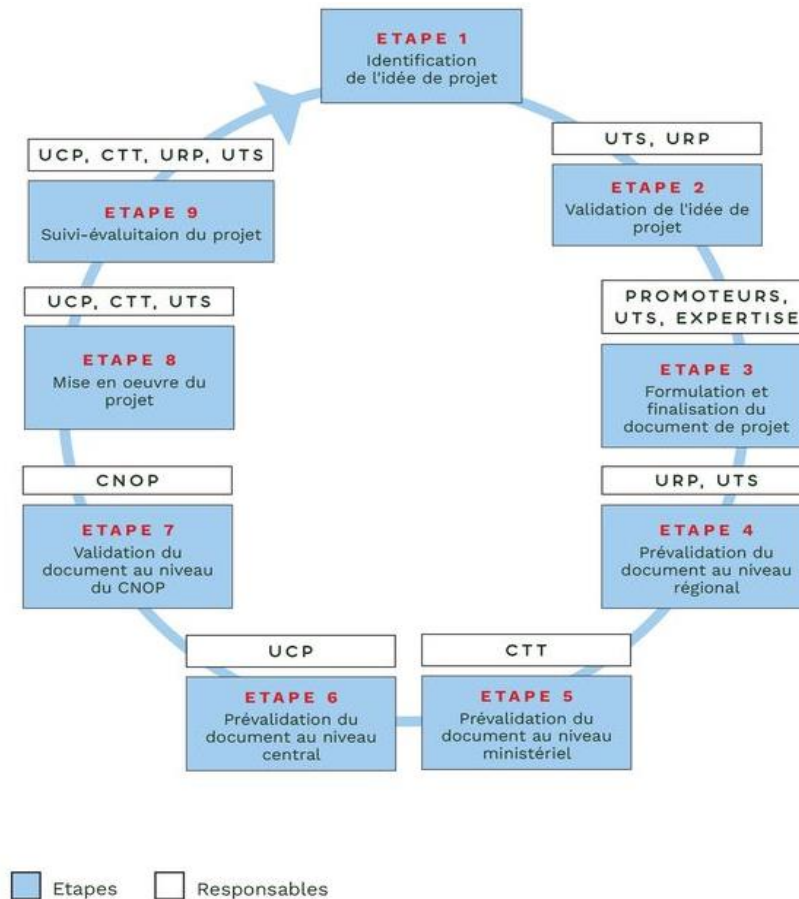


Fig. 2. Explicatif des procédures techniques du Programme Agropoles

Source: [35] N°4 (2016)

3 LE PROGRAMME AGROPOLE, L'INSERTION DES JEUNES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3.1 L'ANALYSE DE LA SITUATION DU CHÔMAGE DES JEUNES ET BESOIN D'INSERTION: LE CADRE THÉORIQUE

Dans un travail de recherche, le cadre théorique sert à présenter le cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes afin de justifier le niveau de faisabilité de la relation dans notre champ d'application ([38]). Ainsi, la revue de la littérature que nous présentons ici permet de faire le point sur la situation de la recherche sur l'insertion professionnelle des jeunes. A ce titre, nous nous intéressons tout d'abord aux causes du chômage des jeunes avant de présenter les stratégies utilisées pour faciliter leur insertion.

3.1.1 LES CAUSES DU CHÔMAGE DES JEUNES

Les questions de pauvreté et du chômage des jeunes sont au cœur des préoccupations des décideurs de politique publique dans le monde. Vue la gravité du problème, plusieurs organismes se sont penchés sur l'examen de la situation et ont pu mettre en évidence les causes du chômage des jeunes. C'est le cas par exemple de [35]. Ainsi, plusieurs facteurs ont été identifiés comme responsables au frein à l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Ce sont: les facteurs démographiques, économiques, technologiques, sociaux et politiques.

✓ Les facteurs démographiques

Pour ce qui est des facteurs démographiques, la littérature montre qu'il existe un déséquilibre entre l'effectif élevé de jeunes demandeurs d'emploi et les postes à pourvoir sur le marché du travail. Ainsi, le niveau de difficulté que ceux-ci rencontrent dans le besoin de positionnement est de plus en plus croissant et trop contraignant.

✓ **Les facteurs économiques**

Quant aux facteurs économiques, la création de nouveaux emplois est entravée par la conjoncture économique générale souvent morose. A ce titre, ni l'Etat, ni les entreprises ne dispose suffisamment de moyen d'embaucher tous les demandeurs d'emploi. C'est pourquoi, en situation de récession, il est souvent difficile pour l'économie d'absorber les nouveaux venus sur le marché du travail ([19]).

✓ **Les facteurs éducatifs**

Pour ce qui concerne les facteurs éducatifs, l'allongement de la période des études augmente le niveau des attentes et des exigences à l'égard des postes de travail et, partant, des déceptions vis-à-vis des possibilités offertes par le marché du travail qui s'automatise continuellement. C'est dire que, les jeunes sont souvent victime d'un déclassement sur le marché du travail ([19]). Car pour un poste donné, le niveau d'études des candidats potentiels est souvent plus élevé que celui prescrit par l'offreur. Pour un poste de niveau BEPC, les bacheliers, licenciés voir docteurs font souvent acte de candidature.

Tout comme facteurs précédents, les changements technologiques provoquent des modifications dans les processus de production qui, en retour, demandent une main d'œuvre très qualifiée ou très peu qualifiée. Les finissants d'une formation professionnelle dispensée à travers le système d'enseignement, deviennent souvent surqualifiés et développent des attentes trop élevées par rapport à ce que peuvent offrir les entreprises en termes d'emplois et de conditions de travail ([18]).

✓ **Les facteurs sociaux**

Pour ce qui est des facteurs sociaux, on peut affirmer que les nombreux changements qui ont marqué les sociétés ces dernières années ont eu des répercussions sur les mentalités et les attitudes des jeunes (plus exigeants, à l'égard de leur future occupation, et de la société en générale) ([18]).

✓ **Les facteurs politiques**

S'agissant des facteurs politiques, la plupart des pays industrialisés ont mis en avant des lois régissant le marché du travail et certaines conditions de travail (le niveau scolaire obligatoire, le salaire minimum, les impôts, etc.) qui peuvent influencer la période d'insertion professionnelle. Dans les pays en développement comme le Cameroun, il faut ajouter le climat des affaires qui ne favorise pas l'expansion d'un secteur privé performant, pouvant absorber le surplus de jeunes demandeurs d'emploi ([9]).

3.1.1.1 LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI JEUNE AU CAMEROUN

Selon la théorie néoclassique, le marché du travail repose principalement sur la motivation économique des acteurs, c'est-à-dire sur la recherche de la satisfaction maximale de leurs intérêts. Si les employeurs recherchent une production efficace aux coûts minima, les travailleurs, quant à eux, investissent dans l'éducation, la formation et l'information. Le but de cette démarche est d'obtenir le meilleur salaire dans les meilleures conditions de travail ([39]). Partant de ces principes, la théorie de la quête d'emploi s'intéresse plus particulièrement au comportement rationnel du chercheur d'emploi et tente «de définir une période et un processus d'insertion en s'attachant à ses actes et, plus précisément, à l'utilisation de son temps » ([39]). En fait, dans la relation entre l'école et le travail, c'est l'importance de l'investissement éducatif qui donne à l'individu l'accès à des emplois et qui la rentabilise. Ainsi, la rentabilité sera plus ou moins grande en fonction de l'adéquation, entre la formation et le poste de travail.

Cette approche définit, l'insertion professionnelle à partir de l'investissement dans la formation initiale. Partant de cette analyse, l'intérêt pour les jeunes de travailler dans l'agriculture repose essentiellement sur la formation à la base. S'il a effectué des études en agriculture, sa conversion sera plus facile. Sinon, il faudra trouver une nouvelle incitation de sa part. A ce titre, on comprend pourquoi les jeunes diplômés de l'enseignement général en particulier accordent peu d'intérêt au travail de la terre si on s'en tient à leur propos lors de nos enquêtes à Bafoussam. Car un généraliste est formé pour faire de la bureaucratie selon un enquêté à Yaoundé -Nsam. Au Cameroun par exemple, les concours qui donnent droit un tel emploi c'est l'ENAM (Ecole Nationale de la Magistrature). Or cette école recrute chaque année moins de 300 candidats tous cycles confondus². Si on compare ces listes avec les liste des Candidats autorisés à concourir année après année, plus 10 000 en moyenne par cycle, on dira que le taux d'insertion est faible. Cette situation est valable pour la majorité des concours de recrutement à la fonction publique chaque année au Cameroun.

² Voir liste de publication des résultats d'entrée à l'ENAM

Ainsi, au Cameroun, selon [18], les jeunes de 15-34 ans (34,3% de la population), représentent la proportion la plus nombreuse soit (41,6%) en milieu urbain et (29,7%) en milieu rural. La proportion de jeunes qui ont fait l'enseignement technique est très faible par rapport à ceux de l'enseignement général quelque soit le cycle, le milieu de résidence ou le sexe. La proportion des jeunes potentiellement candidats à l'insertion professionnelle en milieu rural est de loin supérieure à celle du milieu urbain (77,1% et 64,5%). Le taux d'activité des jeunes est de 69,8%. Ce taux d'activité est plus élevé chez les hommes (76,2%) que chez les femmes (64,1%) et ceux indépendamment de la région d'enquête et du milieu de résidence ([18], [30]). Le taux de chômage des jeunes au sens du BIT est plus élevé (6,0%) que celui de l'ensemble de la population (3,8%). En milieu urbain, ce taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant suivi un cursus académique général que chez ceux ayant suivi un cursus technique ou professionnel tant chez les jeunes de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin. Le taux de chômage au sens élargi des jeunes ayant suivi un cursus d'enseignement technique est respectivement de 10,1% et 10,4% pour les jeunes ayant les niveaux d'instruction secondaire technique 2nd cycle et 1er cycle contre 27,1% pour les jeunes ayant le niveau d'instruction supérieur ([18]).

Processus général d'insertion des jeunes

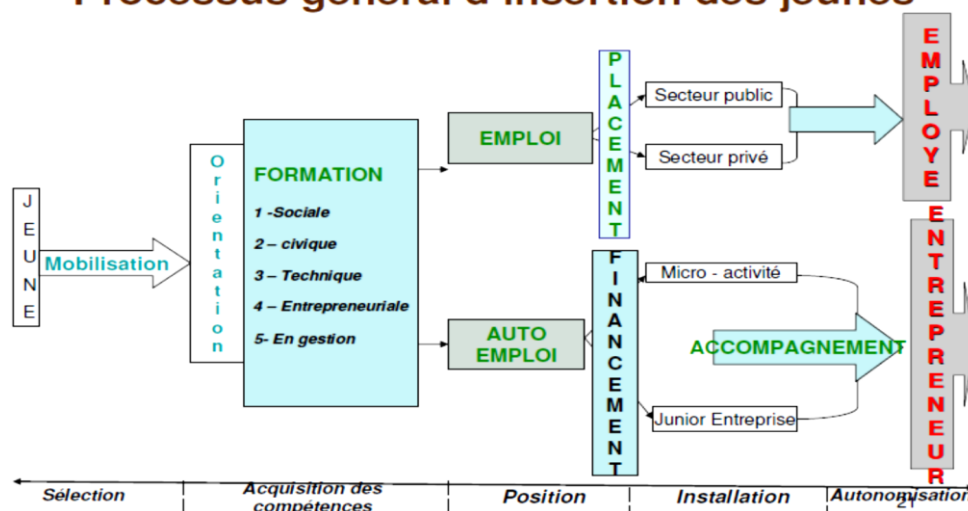


Fig. 3. Représentatif de la stratégie du Cameroun d'insertion des jeunes

Source [22]

Cette figure montre clairement qu'au plan théorique, le gouvernement se déploie pour résoudre le problème de chômage au sein de la population jeune au Cameroun. Car toutes les possibilités sont offertes aux jeunes pour faciliter leur accès à la formation. Toutefois, la capacité d'absorption que ce soit du secteur public que du secteur privé est faible. L'option de l'auto emploi reste la seule issue pour les jeunes diplômés. À ce titre, le programme agropole et les centre d'incubation des start-ups offrent une nouvelle opportunité pour le développement des projets individuels.

3.1.2 EMPLOI DES JEUNES, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CAMEROUN

L'alimentation est un besoin de base pour les êtres humains. Elle contribue à la formation du corps humain et lui fournit l'énergie requise pour travailler. L'accès inadéquat à une alimentation de qualité à tout moment tend à entraîner un faible apport des éléments nutritifs requis par les humains. A ce titre, la sécurité alimentaire apporte à l'Homme l'assurance de sa survie. La sécurité alimentaire est définie à travers l'accessibilité et la disponibilité des aliments en quantité et en qualité en tout temps et en tout lieu par les ménages. Cette définition met en relation les questions relatives aux quantités et qualités disponibles des aliments sur le marché d'une part et leur prix de vente d'autre part. Il faut donc que les deux conditions soient remplies simultanément, sinon, c'est insécurité alimentaire ([28]). A ce titre, il est devenu impératif de mettre en évidence le lien entre les emplois des jeunes et la sécurité alimentaire. Pour chacun de ses facteurs, la sécurité alimentaire se réalise en fonction de son évolution.

Tableau 1. Représentation de la population rurale et des indicateurs de sécurité alimentaire au Cameroun entre 2001 et 2018

Année	Population rurale	Production agricole moyenne	Disponibilité des aliments	Prévalence sous-alimentation	Personnes sous alimentées
2001	8441,086	164	2218	23,1	3,7
2002	8567,125	164	2257	20,9	3,4
2003	8696,474	166	2284	19,5	3,3
2004	8828,9	174	2318	17,8	3,1
2005	8964,62	184	2357	16,1	2,9
2006	9103,242	196	2398	14,3	2,6
2007	9244,465	202	2440	12,8	2,4
2008	9387,386	209	2483	11,4	2,2
2009	9530,836	218	2523	10,2	2
2010	9673,887	226	2561	9,2	1,9
2011	9816,164	233	2600	8,2	1,7
2012	9957,503	235	2649	7,1	1,5
2013	10097,48	235	2663	6,8	1,5
2014	10235,717	235	2672	6,7	1,5
2015	10371,907	239	2672	6,7	1,6
2016	10505,784	237	2684	6,5	1,6
2017	10637,19	238	2694	6,4	1,6
2018	10766,102	237,5	2707	6,3	1,6

Source: auteur données FAOSTAT 2020

Le Cameroun connaît des problèmes d'insécurité alimentaire. En zone rurale, 9,6 % des ménages sont en insécurité alimentaire (2,2% sous une forme sévère et 7,4% sous une forme modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante et ont des problèmes d'accès à la nourriture ([28]). La pauvreté des ménages a un impact direct sur leur accès aux aliments et donc sur leur sécurité alimentaire. Près de 40% de la population camerounaise est pauvre et a donc du mal à assurer ses besoins de base (alimentation, santé, éducation, logement).

Depuis plusieurs années, les prix des produits alimentaires ne cessent d'augmenter. De fait, pendant que les cours du pétrole et des matières premières étaient en chute constante à la fin de 2008 du fait du ralentissement de l'économie mondiale, ceux des produits alimentaires ont atteint des niveaux record pendant la première moitié de 2011 ([11], [2] et [1], [24]). On peut distinguer deux niveaux de sécurité alimentaire: la sécurité alimentaire nationale cumulée et la sécurité alimentaire individuelle.

La sécurité alimentaire nationale cumulée existe lorsqu'un pays dispose assez de vivres pour subvenir aux besoins de sa population, soit par le biais de la production nationale ou de l'importation, soit par l'aide alimentaire ([5] et [27]). La sécurité alimentaire individuelle quant à elle existe lorsque tous les habitants d'un pays ont accès aux produits alimentaires en quantité suffisante. La sécurité alimentaire nationale est nécessaire mais pas suffisante pour assurer la sécurité alimentaire individuelle ([5]). En définitive, la littérature économique précise que « la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine » ([5]). Or, l'envolée régulière des prix des denrées alimentaires et l'augmentation des importations de denrées alimentaires font que le niveau de vulnérabilité des populations augmente. Pour faire face à cette vulnérabilité, les populations camerounaises choisissent de diversifier leur production. Le bienfondé de la figure ci-dessous sur la représentation de la variabilité de la production alimentaire sur la base des données de la FAOSTAT 2020. Cette initiative est soutenue par les gouvernements. De plus, pour palier au déficit en denrées alimentaires, le recours aux marchés internationaux pour répondre à la demande locale. Cette vulnérabilité se manifeste par les effets socioéconomiques liés au choc des prix des denrées alimentaires sur les économies d'où la figure sur l'évolution des prix des denrées alimentaires au Cameroun.

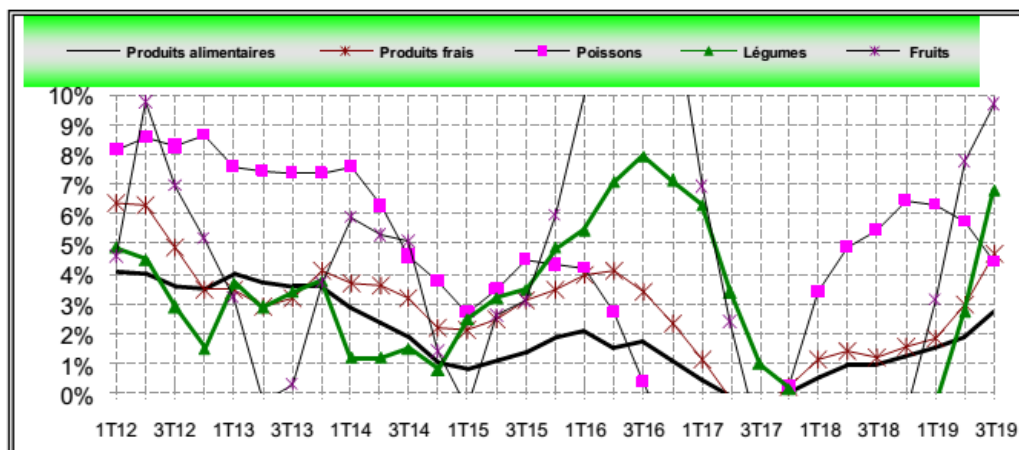


Fig. 4. Evolution des prix des produits alimentaires jusqu'au 3^{ème} trimestre 2019

Source INS 2020

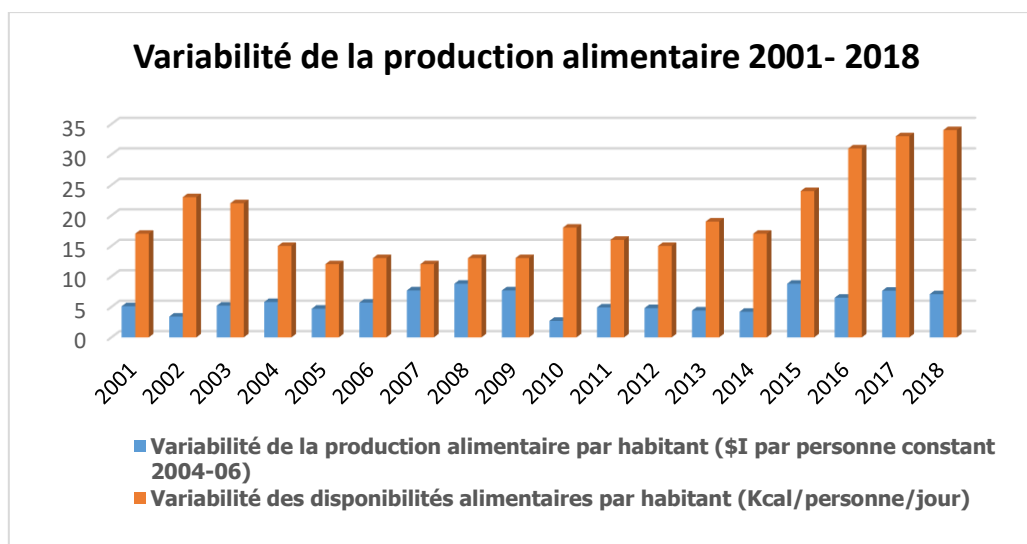


Fig. 5. Présentation de la variabilité de la production agricole au Cameroun

Source: auteur FAOStat (2020)

A l'observation des deux figures ci-dessous, on constate que la variabilité des disponibilités alimentaire par habitant est supérieure à la variabilité de la production par habitant entre 2001 et 2018. Cela traduit le fait que la diversification dans la production est faible. Ce sont les mêmes cultures qui sont mis en terre de manière régulière. Par contre, la disponibilité varie de manière sensible. Cette différenciation s'articule autour des innovations introduites dans la transformation des produits. Pour ce qui est des prix des denrées alimentaires, la volatilité est fonction du produit et de la demande sur le marché. Le cout de production joue aussi un rôle important car les engrais coutent de plus en plus cher.

Le Cameroun a un potentiel agricole important et pourrait en développant son agriculture pour nourrir sa population. Un de ses atouts est la grande disponibilité de terres. Les terres arables sont estimées à 7,2 millions d'hectares, mais seulement 1,8 million d'hectares sont effectivement cultivés, tandis que le potentiel irrigable est estimé à 240 000 hectares. Toutefois, le pays a du mal à transformer ces atouts en une solide croissance et à faire reculer la pauvreté. Pour faire face à la demande de plus en plus croissante en denrées alimentaires, le Cameroun recourir aux importations pour nourrir sa population, sa production vivrière ne lui permettant pas de couvrir tous ses besoins alimentaires. Le déficit céréalier était de d'environ 640 000 tonnes en 2011. Pourtant, La croissance du secteur agricole et rural pourrait constituer le moteur de la croissance du pays, contribuer à réduire la pauvreté, permettre d'assurer sa sécurité alimentaire. Les besoins en aliments de base estimés en 2005 ont presque doublé en 2015 ([27]). Dans ce cadre, le pays entend procéder à la modernisation de l'appareil

de production. Par ailleurs, suite à la hausse des prix des denrées agricoles, un plan d'urgence pour accroître à court et moyen terme la production agricole en général et vivrière en particulier a été mis en place. Avec un taux de croissance démographique de 2,7%, le Cameroun a besoin d'une croissance de la production agricole beaucoup plus soutenue. ([27]) pour comprendre l'état des besoins en consommation alimentaire du Cameroun, la figure ci-dessous nous permet de visualiser la situation de l'insécurité alimentaire au Cameroun depuis 2007.

Tableau 2. Prévalence de l'insécurité alimentaire en zone rurale au Cameroun

	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire relative	Vulnérabilité	Sécurité alimentaire
Adamaoua	0,00%	7,10%	3,20%	32,90%	56,70%
Centre	0,70%	2,30%	22,70%	2,30%	72,00%
Est	1,20%	9,10%	17,90%	13,50%	58,30%
Extrême-Nord	4,10%	13,80%	1,90%	61,60%	18,60%
Littoral	1,60%	2,80%	25,40%	3,60%	66,70%
Nord	3,70%	11,70%	3,00%	66,30%	15,30%
Nord-Ouest	0,30%	1,70%	8,00%	5,30%	84,70%
Ouest	3,30%	4,00%	25,00%	5,70%	62,00%
Sud	0,80%	5,20%	36,50%	2,80%	54,80%
Sud-Ouest	0,00%	0,70%	3,30%	3,30%	92,80%
Rural	2,20%	7,40%	10,50%	30,30%	49,60%

Source: ([27]).

Ces taux sont sujets à des variations saisonnières. En effet, les données ont été collectées de mi-avril à mi-mai 2011. C'est la période de la soudure dans l'Ouest et une période où les disponibilités sont moindres dans la partie méridionale, l'Est et le Centre (sans pouvoir parler pour autant d'une soudure) ([27]).

4 LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGRICULTURE DE SECONDE GÉNÉRATION ET LA CAPACITÉ D'INSERTION DES JEUNES DANS LE DOMAINE AGRICOLE AU CAMEROUN

Compte tenu du fait que le secteur agricole constitue une source de revenus pour les jeunes ruraux les Etats ont mis en place un système de soutien des porteurs de projets. Il a permis de faire le bilan des difficultés et opportunités qui vont de pair avec un investissement croissant des jeunes ruraux dans ce secteur. Cette section essaye de mettre en lumière ces opportunités et les difficultés auxquelles font face les jeunes.

4.1 LES OPPORTUNITÉS DES JEUNES POUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Les jeunes ruraux sont l'avenir du secteur agricole. Avec la croissance démographique de plus en plus élevée, la demande en denrée alimentaire croît de manière exponentielle. Toutefois, la productivité agricole diminue, et l'exode rural s'intensifie. De ce point de vue, les jeunes agriculteurs doivent jouer un rôle prépondérant pour assurer la sécurité alimentaire des générations à venir [28]. Dans le même ordre d'idée, il

Le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM) est un consortium créé en 2004 et regroupant 32 universités de l'est, du centre et du sud de l'Afrique. La mission du RUFORUM est d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur africain.

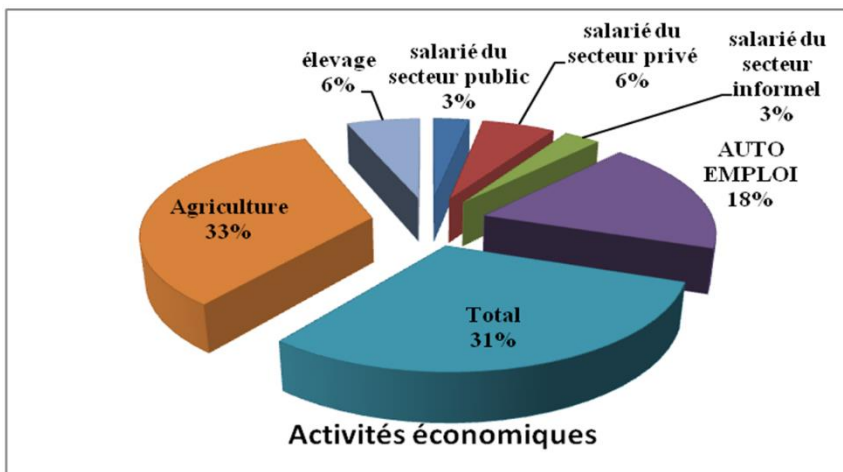


Fig. 6. Répartition des jeunes en fonction de leurs activités

Source: enquête juin 2016

Tel que le démontre la figure ci-dessus, les jeunes sont très engagés dans les activités génératrices de revenu. L'agriculture s'en sort avec un taux de 33% en terme d'occupation des jeunes interrogés. Ceci montre bien que le secteur reste attractif malgré tout. Pour eux il est question de trouver les moyens de survie. Mais aussi de se rendre autonome. Toutefois, leurs techniques de production restent rudimentaires. L'utilisation des houes, machettes, et autres instruments de labour au plan traditionnel est abondante. Les discours des autorités en matière de modernisation sont suivis mais peu compris. C'est en cela que la méconnaissance de l'Agriculture de Seconde Génération s'accroît dans la couche de la population. Il n'en demeure pas moins vrai que la compréhension de certains d'entre eux est plus prononcée. Ainsi, les schémas ci-dessous illustrent les mesures de ses variables d'enquête.

4.2 LES JEUNES ET LES PRATIQUES AGRICOLES AU CAMEROUN

Au Cameroun, les activités agricoles sont souvent considérées par les jeunes comme une punition. Aussi, dans la plupart des régions du monde, l'agriculture est considérée comme la matière la moins utile et sert de dernier recours pour les moins brillants. Cette considération de l'agriculture influence négativement les motivations des jeunes ruraux. Conscient de cette stigmatisation du métier, l'Etat du Cameroun encourage tant bien que mal les jeunes à s'y investir. A ce titre, les multiples programmes et projets ont entre autres missions la sensibilisation des jeunes sur l'utilité de l'agriculture en tant qu'activité pourvoyeuse de revenu mais qui permet de lutter contre la pauvreté et la faim. Le message semble avoir été compris lorsque nous constatons que les jeunes se livrent à l'activité agricole avec une plus grande motivation et chacun y va selon son ambition. Ils pratiquent donc cette activité pour plusieurs raisons: les besoins de survie (33%); une activité qui ne nécessite pas de diplôme (38%), pour résoudre les problèmes financiers (29%) [28].

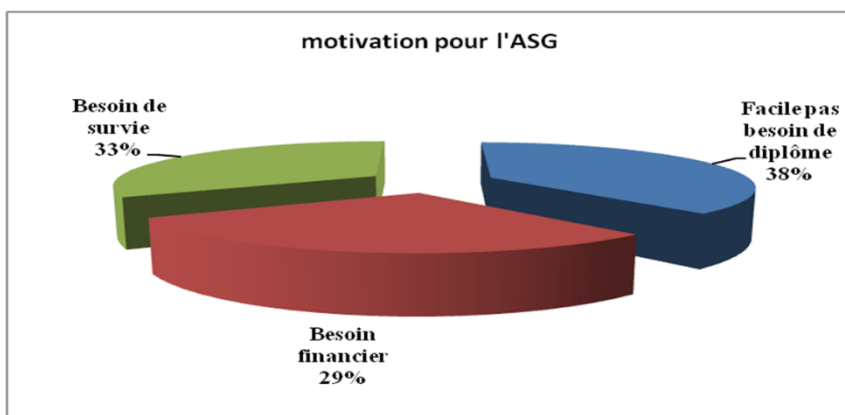


Fig. 7. La motivation des jeunes à la pratique agricole

Auteur donnée d'enquête 2016

4.3 LES DIFFICULTÉS RELATIVES À LA PRATIQUE PRATIQUES AGRICOLES

✓ L'accès insuffisant des jeunes au savoir

L'éducation est la clef pour relever les défis liés au développement des zones rurales. Après observation, on a constaté qu'il existe à la fois le lien entre la sécurité alimentaire et l'éducation des enfants des milieux ruraux, et le lien entre les connaissances en écriture, en lecture et en calcul permette d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs ([11]). De ce point de vue, L'enseignement primaire et/ou secondaire enseigne aux jeunes les rudiments en calcul, en écriture et en lecture. De plus, il leur dote les compétences en pratique agricole, en commerce et vente, en gestion et renforce l'esprit des affaires ([13]). Dans le même ordre d'idée, il a été créé en 2004, le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM); avec pour mission principale l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur africain ([14], [12])

✓ L'accès restreint des jeunes à la terre

Vivre de l'activité agricole et travailler en milieu rural est un challenge pour les jeunes. Car l'intrant principal qu'est la terre n'est pas disponible pour tous. A ce titre, la terre sert de garantie pour les organismes de crédit et permet aux jeunes de se créer une identité propre, d'améliorer leur statut social et souvent de devenir membre des regroupements de producteurs ([23]). Or dans de nombreux pays en Afrique et au Cameroun en particulier, posséder des terres du vivant de ses parents des parents est tabou ([32]) et [13]). Toutefois, la possession des terres se fait par héritage. Dont pour posséder la terre, il faut attendre soit l'héritage du père après son décès, soit travailler pour le compte du père à son vivant. Ces contraintes sont de nature à limiter l'explosion du génie créateur des jeunes dans le secteur agricole.

✓ L'accès restreint des jeunes aux services financiers

Pour le lancement de tout projet, la question de finance doit être adressée clairement à l'issue de la validation de l'idée du projet. Après l'acquisition de la terre, les jeunes ont besoin à la fois d'un apport financier pour faire face aux coûts de gestion de la plantation et des récoltes, mais aussi pour des investissements à l'accroissement de leurs capacités de production. Dans le processus de vente actuel des produits, les outils de paiement sont les services bancaires mobiles et le commerce électronique. Bien que l'accessibilité aux services financiers soit devenue facile aux agriculteurs en difficulté, l'accès des jeunes travaillant dans des entreprises agricoles et rurales exigent une forte amélioration ([6], ([13]). Car, la majorité des institutions de microfinance (IMF) reconnaissent rarement les jeunes comme un groupe cible spécifique et peu de produits sont développés pour leurs seuls besoins ([29]; ([13]). De plus, les prêts accordés aux jeunes se font à des taux prohibitifs ([13]). Pour accepter de prêter de l'argent aux jeunes, les établissements du système financier demandent des garanties tel:

- Des titres de propriété officiels;
- Un emploi stable;
- Des garants personnels,
- Des groupes de caution solidaire ou d'autres garanties plus informelles (motos, mobilier etc.).

✓ L'accès restreint des jeunes aux marchés

Pour les agriculteurs, accéder aux marchés renvoie à leurs capacités d'acquisition des intrants nécessaires à la production agricole, de se payer les services y relatifs et de vendre leurs production ([15]). Les ventes sur les marchés assurent aux producteurs des revenus, réduisent leur niveau de pauvreté et de famine. Pour la garantie des ventes, la production doit être conforme aux exigences des consommateurs en termes besoin en quantité et en qualité ([40]). Avec la mondialisation, la commercialisation des denrées alimentaires est davantage modifiée dans la mesure où les systèmes d'approvisionnement ont introduit dans le circuit de nouvelles normes de qualité et de sécurité à respecter absolument. ([13] et [14]). Dans la pratique il est difficile pour les producteurs ruraux de maintenir les standards requis ainsi que le volume, la qualité et la diversité des produits sollicités sur le marché. Les marchés locaux sont traditionnellement plus accessibles car ils se déroulent à plus petite échelle et impliquent une logistique moindre et une concurrence plus modérée comparées aux marchés nationaux et internationaux plus imposants.

Cependant, cet exercice n'est pas aisé pour les jeunes au Cameroun en raison des difficultés auxquelles ils font face. Parmi ses difficultés, nous pouvons dénombrer ([13]):

- Les difficultés relatives au démarrage des activités agricoles au niveau du village tel que l'accès à la terre, aux intrants et aux services financiers;
- Le manquant de l'expérience et du savoir relatifs au fonctionnement des marchés;
- Le manque des compétences commerciales, entrepreneuriales et de gestion;
- Le manque d'information sur les prix;
- Le faible niveau d'éducation des jeunes ruraux.

Au Cameroun, la figure ci-dessous présente le niveau de difficulté des jeunes agriculteurs.

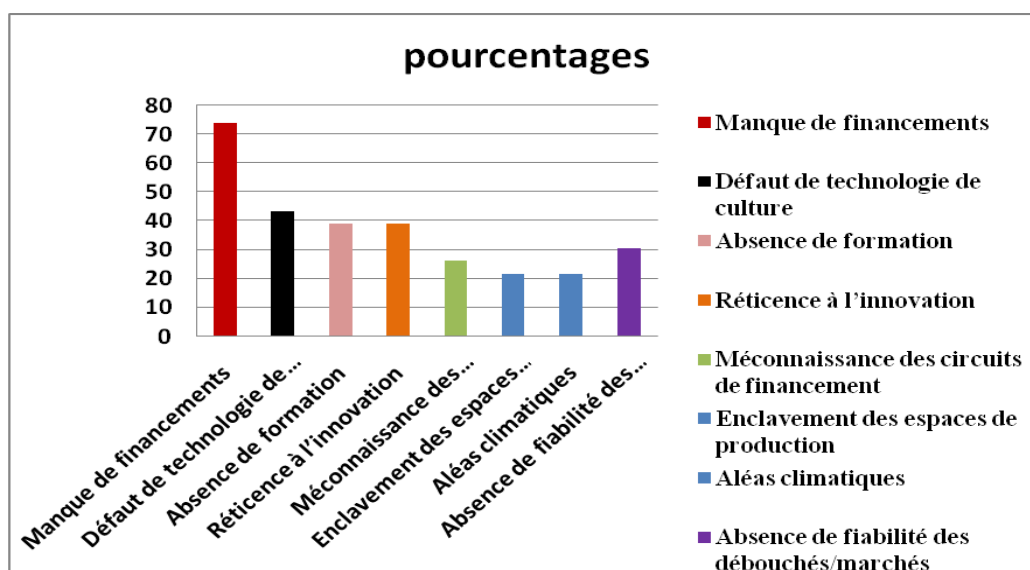


Fig. 8. Évolution des difficultés rencontrées par les jeunes qui s'intéresse aux activités agricoles au Cameroun

Auteur les données d'enquête 2016

Bien que tous les difficultés soient équivalentes, les problèmes relatifs à l'accès au service financier est le plus rencontré. Plus de 75% des agriculteurs sont exclus du service financier. Car les conditions de crédits ne leurs sont pas favorables. Même le soutien de l'Etat dans ce sens à travers le programme agropole se fonde sur la détention d'une quote part de 65% du cout total du projet à financer. C'est donc pour dire que l'agriculture de Seconde génération en pratique au Cameroun est exclusif des pauvres (souvent les plus nombreux en zone rurale).

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Les défis que représentent l'emploi des jeunes et la sécurité alimentaire sont liés à la situation globale de l'emploi, mais ses aspects nécessitent des mesures spécifiques. Les politiques de lutte contre la pauvreté et celle de la sécurité alimentaire sont étroitement liées. En fait, tous les états sont confrontés au problème du chômage des jeunes et de la sécurité alimentaire. Parmi les causes de l'insécurité alimentaire et du chômage des jeunes, il a été démontré que la croissance démographique est la principale cause. Si sur le marché du travail, les Etats et le secteur privé ne sont pas en mesure d'apporter une solution au besoin d'emploi des jeunes, cela s'explique en partie par la morosité de l'économie et du climat des affaires. Pour ce qui de la sécurité alimentaire, tout repose sur la productivité du secteur agricole. A ce titre, plusieurs facteurs sont indexés.

Pour résoudre ce problème de manière simultanée, l'Etat du Cameroun à choisi de mettre en place des programmes en même de facilité l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Avec la modernisation de son agriculture à travers l'agriculture de seconde génération, le Cameroun a entrepris la mécanisation du domaine. Les jeunes aiment l'agriculture mais l'ensemble des difficultés auxquelles ils font face limite la réussite de leur projet. Or l'Etat veut compter avec les jeunes pour la réussite de ce programme. Hors, les stratégies, traditionnellement, appliquées pour faciliter l'insertion des jeunes dans les activités agricoles n'ont pas porté fruit. C'est pourquoi nous recommandons:

- Le recrutement des jeunes dans des écoles de formation avec intégration à la fonction publique comme dans les autres écoles;
- Le renforcement de la sensibilisation des jeunes sur le bien fondé de l'Agriculture;
- Créer des pôles de production par région dans lesquels les jeunes devraient travailler;
- Redistribuer des terres;
- Renforcer le suivi-évaluation de l'ensemble des programmes créés à cet effet.

REFERENCES

- [1] BANQUE MONDIALE (2008). World Development Report 2008: Agriculture for Development. Washington DC.
- [2] BANQUE MONDIALE (2009). Improving Food Security in Arab Countries. Washington DC, Banque mondiale.
- [3] BAD (2012): « L'économie politique de la sécurité alimentaire en Afrique du Nord », note économique, www.afdb.org.
- [4] BIT (2000), « Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail », Genève.
- [5] BAD (2011). « Usage agricole des eaux souterraines et initiatives de gestion au Maghreb. Défis et opportunités pour un usage durable des aquifères ». Tunis, Note économique de la Banque africaine de développement.
- [6] DALLA Valle, F. 2012. Exploring opportunities and constraints for young agro entrepreneurs in Africa. Conference abridged version. Rome, FAO.
- [7] Décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012.
- [8] DOUYA E., Hermelin B. et Rubier F. (2006), Impact sur l'agriculture de la CEMAC d'un Accord de Partenariat Economique, rapport, GRET.
- [9] Ehode elah Raoul et Ngouana Serges (2014): « Les Politiques Agricoles Communes et la Sécurité Alimentaire: le cas des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale », International Journal of Innovation and Applied Studies ISSN 2028-9324 Vol. 7 No. 1 July 2014, pp. 25-41 © 2014 Innovative Space of Scientific Research Journals <http://www.ijias.issr-journals.org/>.
- [10] El Aynaoui (1997), « Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté: une analyse appliquée au cas du Maroc », CED-DT/18/1997.
- [11] FAO (2008). Near East Agriculture Towards 2050: Prospects and Challenges. Rome, FAO.
- [12] FAO. (2010): Concept note. Symposium international sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle: approches fondées sur les aliments pour l'amélioration du régime alimentaire et l'état nutritionnel, FAO, Rome, 7-9 décembre 2010. Rome.
- [13] FAO, (2014): « Les jeunes et l'agriculture: principaux enjeux et solutions concrètes »; Les jeunes et l'agriculture: Principaux enjeux et solutions concrètes (fao.org).
- [14] FAO (2012): 'Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles' Synthèse des résultats du projet exécuté par MIJARC en collaboration avec le FIDA et la FAO; Forum Paysan – Session sur la jeunesse dans le monde agricole 18 février 2012; f05ca943-5696-4a14-bda7-a499030e1a6a (ifad.org).
- [15] FIDA. 2010a. Rural poverty report 2011: New realities, new challenges: new opportunities for tomorrow's generation. Overview. Rome.
- [16] Gilles Bertrand Njiké Njikam, Roland M. Lontchi, Violet F. Mwaffo (2005), « Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun », *BIT Genève, cahiers de la stratégie de l'emploi*.
- [17] GUEYE Abdoulaye (1997), Emploi et insertion sur le marché du travail dans un contexte de crise: cas de la ville de Yaoundé, mémoire de DESS en démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 88 p.
- [18] INS (2011): « insertion des jeunes sur le marché du travail au Cameroun en 2010 ».
- [19] INS (2011): « Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en 2010, rapport principal, phase 1 », Octobre.
- [20] MINEPAT (2009), Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, Novembre.
- [21] MINEFOP (2007), Document de Politique Nationale de l'Emploi, Décembre.
- [22] MOUNOUNA Foutsou (2008): « promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes par le Ministère de la Jeunesse » Chef de Division de la Promotion Economique des Jeunes. Coordinatrice Nationale du PAJER-U & du PIFMAS.
- [23] MIJARC/IFAD/FAO. 2012. Abstract of the findings of the project implemented by MIJARC in collaboration with FAO and IFAD: 'Facilitating access of rural youth to agricultural activities'. The Farmers' Forum Youth session, 18 February 2012 (available at <http://www.ifad.org/farmer/2012/youth/report.pdf>).
- [24] Oxfam (2011). Cultiver un avenir meilleur. www.oxfam.org/grow.
- [25] OCDE (2014) économie internationale, comment tirer parti des chaînes de valeur mondiale, Paris Ed OCDE.
- [26] PANEJ (2015): « plan d'action pour l'emploi des jeunes 2016-2020, rapport du groupe de travail interministériel du Cameroun ».
- [27] PAM (2011): « Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun », Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité au Cameroun Données recueillies du 18 avril au 17 mai 2011. Rapport publié en Septembre 2011.
- [28] Rosanvallon (2002), « Cadrage stratégique de la politique de l'emploi au Cameroun », OIT -Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale, Yaoundé, Décembre.
- [29] SHRADER, L., Kamal, N., Darmono, W.A. & Johnston, D. 2006. Youth and Access to Microfinance in Indonesia: Outreach and Options. A study jointly commissioned and financed by Imagine Nations Group and The World Bank, co-founding partners of the Global Partnership for Youth Investment. Jakarta.
- [30] Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 Pour la transformation structurelle et le développement inclusif SND30, Janvier 2020.
- [31] TCHAKOUNTE Josiane (2016): « Cameroun: Agriculture de deuxième génération: Les agropoles à l'avant-garde ».
- [32] UN-HABITAT (United Nations Human Settlements Programme). 2011. Towards a youth agenda for the global land tool network: a scoping study. UN-HABITAT, Kenya.

-
- [33] WELDEGHABER Kidane, Materne Maetz et Philippe Dardel (2006): « Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne » Dossier pour l'accroissement des soutiens publics.
- [34] YERFI fosu K, sécurité alimentaire et nutrition: les conséquences des reformes politiques avec une étude de cas sur le Ghana, université de Ghana.
- [35] FMI (Fonds monétaire international): (2012), International Jobs Report, Economist Intelligence Unit, Washington, DC.
- [36] CAMEROUN AGROPOLE (2016) DEFI 2016: AVENEMENT DES CEINTURES VERTES, magazine d'information n°002.
- [37] OCDE/FAO (2016): PARTIE I Chapitre 2 L'agriculture en Afrique subsaharienne: Perspectives et enjeux de la décennie à venir » Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025 © OCDE/FAO 2016.
- [38] LARAMEE Alain, Bernard Vallée (1991): Communication organisationnelle 378 pages, DF685, ISBN 2-7605-0685-1 Collection.
- [39] Vincens (S.), 1981. - L'insertion dans la vie active, l'insertion professionnelle des jeunes il la sortie des études post-secondaires, Institut des Sciences du Travail. Dossier n° 2, Université Catholique de Louvain1. pp. 49-80.
- [40] VAN SCHALKWYK, H.D., Groenewald, J.A., Fraser, G.C.G., Obi, A., van Tilburg, A. (2012): « Libérer des marchés pour les petits exploitants », Leçons de l'Afrique du Sud, (Eds.).